

EXTRAIT

DES DELIBERATIONS

DE LA COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réunion du 9 juillet 2018

Sous la présidence de : Monsieur Frédéric BIERRY

- Etaient
présents : Monsieur Frédéric BIERRY, président
- Monsieur Bernard FISCHER, Madame Laurence MULLER-BRONN, Madame Marie-Paule LEHMANN, Madame Michèle ESCHLIMANN, Monsieur Philippe MEYER, Madame Danielle DILIGENT, Monsieur Marcel BAUER, Madame Isabelle DOLLINGER, Monsieur Etienne WOLF, vice-présidents
- Madame Alfonsa ALFANO, Madame Françoise BEY, Madame Françoise BUFFET, Monsieur Eric ELKOUBY, Monsieur André ERBS, Madame Nathalie ERNST, Madame Catherine GRAEF-ECKERT, Monsieur Paul HEINTZ, Monsieur Jean-Louis HOERLE, Madame Nadine HOLDERITH-WEISS, Monsieur Denis HOMMEL, Madame Stéphanie KOCHERT, Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Françoise PFERSDORFF, Monsieur Denis SCHULTZ, Madame Cécile DELATTRE, secrétaires
- Procuration(s) : Monsieur Rémi BERTRAND ayant donné pouvoir à Madame Nathalie MARAJO-GUTHMULLER, Madame Pascale JURDANT-PFEIFFER ayant donné pouvoir à Monsieur Denis SCHULTZ, Monsieur Olivier BITZ ayant donné pouvoir à Madame Françoise PFERSDORFF, Madame Catherine GREIGERT ayant donné pouvoir à Monsieur Marcel BAUER, Madame Chantal JEANPERT ayant donné pouvoir à Monsieur Philippe MEYER, Madame Martine JUNG ayant donné pouvoir à Monsieur Eric ELKOUBY, Madame Frédérique MOZZICONACCI ayant donné pouvoir à Monsieur Frédéric BIERRY, Monsieur Serge OEHLER ayant donné pouvoir à Madame Françoise BEY, Monsieur Yves SUBLON ayant donné pouvoir à Madame Alfonsa ALFANO, Madame Nicole THOMAS ayant donné pouvoir à Monsieur Denis HOMMEL, Madame Christiane WOLFHÜGEL ayant donné pouvoir à Monsieur Etienne WOLF, Monsieur Sébastien ZAEGEL ayant donné pouvoir à Madame Catherine GRAEF-ECKERT
- Excusé(s) : Monsieur Mathieu CAHN, Docteur Yves LE TALLEC
- Absent(s) : Monsieur Jean-Philippe MAURER, Monsieur Etienne BURGER, Monsieur Thierry CARBIENER, Monsieur Vincent DEBES, Madame Suzanne KEMPF, Monsieur Marc SENE
- Rapporteur : Madame Stéphanie KOCHERT

N° CP/2018/191 - 61510 - *Coopération transfrontalière, européenne et internationale*
Proposition de soutien à l'extension de la plate-forme de mobilité de la Ville de Karlsruhe en une plate-forme de mobilité transfrontalière sur tout l'espace PAMINA

La Commission Permanente du Conseil Départemental, statuant par délégation et sur proposition de son président :

- approuve le principe de la participation du Département du Bas-Rhin au projet d'extension de la plate-forme de mobilité de la Ville de Karlsruhe en une plate-forme de mobilité transfrontalière sur tout l'espace PAMINA, ainsi que son fonctionnement, y compris par la mise à disposition de données concernant le trafic routier, le covoiturage, les circulations douces, etc. ;

- conditionne la participation départementale à l'intégration sur cette plate-forme des éléments suivants :

- > conception de la nouvelle page d'accueil comprenant les logos, notamment celui du Département du Bas-Rhin
- > extension de la carte numérique englobant l'intégration des données municipales par rapport au stationnement des Villes de Saverne, Wissembourg et Haguenau
- > réalisation de l'intégration des données spécifiques du Département du Bas-Rhin (webcams du trafic routier, signalement les chantiers en cours)
- > réalisation de l'intégration des webcams des sites des trois bacs rhénans du projet INTERREG "Bacs Rhénans "
- > mise en œuvre du multilinguisme (français, anglais, allemand)
- > intégration des conditions du trafic complémentaires pour le périmètre élargi de l'espace PAMINA,

- > accessibilité de la plate-forme de mobilité PAMINA depuis les sites web de l'Eurodistrict PAMINA, des Villes de Haguenau, Saverne et Wissembourg et du Département du Bas-Rhin ;
- décide d'attribuer une subvention d'investissement de 1 000 € au bénéfice de la Ville de Karlsruhe pour la réalisation de la plate-forme précitée et décide que la subvention sera versée à réception d'un courrier justificatif adressé au Département du Bas-Rhin par le Tiefbauamt Karlsruhe, pour le compte de la Ville de Karlsruhe ;
- décide d'attribuer une subvention de fonctionnement annuelle pour le fonctionnement et la maintenance de la plateforme, à hauteur de 250 € à verser à la Ville de Karlsruhe à partir de 2018 (la contribution sera versée chaque année à réception du courrier justificatif adressé au Département du Bas-Rhin par le Tiefbauamt Karlsruhe, pour le compte de la Ville de Karlsruhe) ;
- autorise le président à signer tout acte de pure exécution relatif aux décisions précitées ;
- décide que le Département du Bas-Rhin se laisse la possibilité de mettre fin, à tout moment et pour un motif d'intérêt général, à sa participation technique et financière à ce projet de plateforme de mobilité.

Pour extrait conforme :
Pour le Président
La Directrice des services de l'assemblée



Aurélie LACQUEMENT

Adopté à l'unanimité

Le Président,
Frédéric BIERRY

Accusé de réception N° : 067-226700011-20180709-lmc1119630-DE-1-1
Acte certifié exécutoire au : 12/07/18